

Trois années pour rien ?!

Malgré les nombreux amendements déposés et des débats fournis, les Infirmier(e)s-Anesthésistes Diplômés d'État (IADE) ont une nouvelle fois été laissés de côté dans les décisions finales concernant la loi portant amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé.

Le Ministre François Braun ne respecte ni les engagements de son prédécesseur ni les recommandations des différents rapports d'experts de l'IGAS et préfère évoquer l'avenir de notre profession avec les médecins plutôt qu'avec les organisations professionnelles IADE. Le paternalisme médical et les ingérences d'un autre temps n'ont que trop duré !

Oui, l'exercice professionnel des IADE, coordonné par un médecin spécialiste, est une pratique avancée qui, elle, n'a plus à faire les preuves de son intérêt pour la population tout entière. Les IADE mobilisent les compétences techniques et non techniques auxquelles ils/elles sont formés au service de la qualité de l'acte anesthésique et de la sécurité du patient. Les plus de 10 millions d'anesthésies pratiquées chaque année en France ne pourraient pas être dispensées sans ce haut degré d'autonomie clinique des IADE.

Oui, des potentialités professionnelles peuvent certainement être explorées pour optimiser les parcours de soins, mais ces nouvelles missions ne doivent pas conditionner la reconnaissance statutaire de l'exercice existant. Nos organisations alertent clairement sur la menace de déstabilisation de la pratique collaborative MAR/IADE si le ministère nous orientait vers cette voie !

Dans un précédent communiqué, le SNIA faisait le constat amer d'une situation dans l'impasse et mettait en avant la défiance grandissante des IADE face aux blessantes manœuvres ministérielles.

Les IADE sont progressivement et discrètement exclus de la médecine préhospitalière, malgré un décret qui recommande leur présence dans les équipages et un engagement sans faille dans le déploiement sur les territoires des Équipes Paramédicalisées de Médecine d'Urgence (EPMU).

Les IADE ne bénéficient toujours pas d'une rémunération en adéquation avec le service rendu à la population française et sont même inexplicablement évincé(e)s des stratégies de gestion des ressources humaines qui sont destinées aux services en tension et aux soins critiques.

Les manœuvres dilatoires et les effets d'annonce de toutes origines n'ont que trop duré !

Nos organisations appellent donc à un mouvement de contestation et invitent tout(e)s les infirmier(e)s-anesthésistes à se mobiliser massivement sur l'ensemble du territoire !

Paris, le 02 mai 2023.

Christophe PAYSANT
Président du SNIA



Christophe DEBOUT
Président du CNPIA



Ghislaine ROUBY
Présidente du CEEIADE

